

Image not found or type unknown



Résiliation d'un contrat de location pro

Par **jcimage**, le **14/04/2008 à 17:12**

Bonjour,rrnJe suis gérant d'une SARL et je loue depuis nov 2007 des bureaux à un petit propriétaire (petit centre d'affaires).rnJe souhaite résilier mon contrat car la surface est devenue trop petite (embauches). Mon contrat (précaire?) stipule que je ne peux pas le résilier sous peine de devoir verser le reste des mensualités.rnEst ce légal finalement ? rnQue puis je négocier ?rnMerci de votre aidernCdlt,rrnPS : j'ai déjà signé un autre local